

# PRÉSENCE

Mensuel d'éducation permanente du Centre culturel de Dison

Janvier 2026 – N° 473



## **DOSSIER** Mono- parentalité et chaleur humaine

**FESTIVITÉS**  
65<sup>e</sup> anniversaire  
du jumelage avec  
Audincourt

**CHALEUR HUMAINE**  
Parents mono mais  
pas solos!





## NOUVEAUX SUPPORTS & SERVICES

Bâches, Roll up, Stickers, Posters,... • Impression textile

**SUIVEZ  
-NOUS**

sur Facebook  
& Instagram



@Multi Print Ensival

@multiprint\_ensival



**T. 087 35 54 84**

En mi-ville 3-5 | 4800 Ensival

**Ouvert** lu. ma. jeu. ven. | **9h > 17h**  
mer. | **9h > 12h** ou sur RDV

Plus d'infos



4

## Dossier



Monoparentali-  
té et chaleur hu-  
maine

8

## Culture



Ciné doux-doux  
Linda veut du  
poulet!

Workshop  
Initiation à  
l'accordéon  
diatonique

Voyages du mercredi  
Désert d'Égypte

Ateliers  
La grande  
chipoterie

Découverte  
Danse parent/  
enfant

Concert jazz  
Johan Dupont  
trio

Workshop  
Broderie  
sur maille



## PRÉSENCE

Le mensuel d'éducation  
permanente du Centre  
culturel de Dison.

Tirage à  
6 200 exemplaires,  
distribués gratuitement  
dans toutes les boîtes  
aux lettres de Dison  
et Andrimont.

Rédaction:  
Laura Perez Castellano

Publicités:  
Amandine Moreau

Mise en page:  
Centre culturel de Dison

## Seniors

Thé dansant

Événement

Chaleur humaine

Théâtre

L'Amour sous  
algorithme

10

## Festivités



65<sup>e</sup> anniversaire  
du jumelage avec  
Audincourt

13

## Bibliothèque

14

## Associations

17

## Commune

Police

Gare aux  
pickpockets!

PCS

Repair café

Conso

Le bihoraire  
change d'horaire

Intradel

Service essentiel

Enseignement

Confiez vos en-  
fants aux 9 écoles  
communales de  
Dison

Dison

État civil

## Impression:

Multi Print Ensilval

## Distribution:

Wallonie-Business

Éditeur responsable:

Centre culturel  
de Dison ASBL

Rue des Écoles 2

4820 Dison

BCE 0418 459 582

## Contacts:

presence@ccdison.be

087 33 41 81

www.ccdison.be

📧 @ccdison

# Édito

**E**n Belgique, les familles monoparentales, et plus encore celles portées par des mères seules, restent confrontées à des obstacles systémiques majeurs lorsqu'il s'agit d'accéder à l'emploi. Non par manque de volonté, mais parce que tout repose sur une seule personne : les soins aux enfants, l'organisation du quotidien, la charge mentale, l'urgence permanente. Les parcours de monoparentalité sont souvent marqués par des ruptures soudaines et une instabilité matérielle – autant de réalités que les dispositifs classiques peinent à intégrer. L'exemple de l'accès aux crèches est révélateur : des règles pensées pour des trajectoires familiales stables produisent un filtrage implicite qui exclut de fait les mères solos. Les listes d'attente doivent souvent être remplies dès le troisième mois de grossesse, ce qui suppose une capacité d'anticipation rarement compatible avec des parcours de séparation. Or, la monoparentalité survient fréquemment de manière brutale, parfois dès la première année de vie de l'enfant. Ce manque d'accès aux crèches freine ensuite l'entrée sur le marché de l'emploi. Sans solution de garde, la recherche d'un travail devient quasi impossible, enfermant ces familles dans une spirale où pré-

carité et isolement se renforcent. Reconnaître la spécificité des familles monoparentales et mettre en place des solutions structurelles – telles que des haltes-garderies, des parcours d'insertion professionnelle adaptés ou des accès prioritaires au logement – n'est pas leur accorder un privilège, mais une condition indispensable pour garantir une égalité réelle.

Soutenir les mères seules, ce n'est pas créer une exception : c'est lever des obstacles que la société a elle-même construits. Tant que les politiques d'emploi et d'accueil de l'enfance ne tiendront pas compte de cette réalité, ce sont des milliers de mères – et d'enfants – qui resteront durablement en marge.

Nous espérons que le dossier de ce mois vous sensibilisera à cet enjeu encore trop souvent invisibilisé. ♦

**Frédéric Muller, Directeur**

**« Soutenir les mères seules, ce n'est pas créer une exception : c'est lever des obstacles que la société a elle-même construits. »**



# Mono-parentalité et chaleur humaine

**Début février, le Centre culturel de Dison et plusieurs partenaires proposeront un cycle consacré à la parentalité, et plus précisément à la monoparentalité (voir programme en p. 6).**

**L**a monoparentalité est aujourd'hui devenue banale. Elle représente une des principales formes familiales dans nos sociétés avec l'évolution des mœurs et la multiplication des couples qui se séparent.

Au quotidien, cependant, il n'en reste pas moins qu'il n'est pas toujours simple d'élever seul·e un enfant et, a fortiori, plusieurs enfants. Exercice d'équilibriste où il faut sans cesse jongler avec le temps, les tâches multiples et variées du ménage, l'éducation, le budget, le travail ou autres occupations et obligations...

Il est difficile de parler de monoparentalité sans aborder la question de la précarité. Dans leur grande majorité, les familles monoparentales ont essentiellement à leur tête des femmes. Et, très souvent, elles constituent une population à risque de vulnérabilité socio-économique élevée.

**« Dans leur grande majorité, les familles monoparentales ont essentiellement à leur tête des femmes. »**



## INTERVIEW

**« Près de la moitié des familles mono vivent sous le seuil de pauvreté »**

**Entretien avec Stéphanie Gribomont, Coordinatrice du Centre d'appui familles monoparentales.**

Le Relais Familles Mono est un dispositif d'aide et de soutien à l'accompagnement des familles monoparentales en Wallonie.

Dix-neuf travailleurs et travailleuses soutiennent ces familles via du travail social collectif et communautaire, depuis des points-relais implantés sur l'ensemble du territoire wallon.

Le centre d'appui accompagne quant à lui ces travailleur·euses dans l'exercice de leurs missions. Il veille également à porter la voix des parents solos auprès des représentants politiques, des médias et du grand public.

**Comment définit-on la monoparentalité ?**

Nous appliquons dans le cadre de notre dispositif une définition de la Ligue des Familles, qui se veut assez large. Il s'agit de tous ceux et toutes celles qui, à un moment de leur vie, se retrouvent en situation d'assumer seules l'hébergement et l'éducation d'un enfant, que ce soit de manière permanente, principale, égalitaire ou occasionnelle. Ce sont en somme toutes les formes de parentalités qui impliquent d'être seules ou de se sentir seules dans l'accompagnement d'un ou de plusieurs enfant(s).

Nous avons toute une série d'indicateurs et de chiffres liés à la composition de ménages qui permettent d'appréhender ces situations ; mais il y a évidemment une réalité de monoparentalité vécue qui échappe à ces statistiques. Il est compliqué de mettre en place des politiques publiques pour les parents solos, car la définition de la monoparentalité reste complexe. Une définition trop stricte pourrait exclure ou stigmatiser certaines personnes. Il y a autant de situations de monoparentalités que de parents solos. C'est aussi une question qui évolue avec le temps : est-on toujours en situation monoparentale lorsqu'on se remet en couple ? Ou à partir du moment où quelqu'un d'autre vient habiter sous le même toit ? Est-on un parent solo uniquement lorsqu'on a la garde exclusive des enfants ?

**« Il y a autant de situations de monoparentalités que de parents solos. »**

**Quelles sont donc les personnes que vous pouvez accompagner ?**

Nous estimons devoir rester à l'écoute des personnes qui se sentent seules dans leur parentalité, parce que le conjoint est absent ou défaillant. À l'écoute également des parents, des mamans essentiellement, qui ne sont pas séparées de fait, mais qui sont en chemin vers la monoparentalité. Car le moment de la séparation est souvent une étape charnière, que ce soit pour des raisons économiques, des raisons psychologiques ou d'emprise, des violences... Sans appui, il est difficile de passer ce cap seule.

Nous ne demandons pas aux personnes des preuves de leur situa-

tion ou des compositions de ménage, nous souhaitons avoir un accueil le plus inconditionnel possible.

**Pourquoi la monoparentalité est avant tout une affaire de femmes ?**

Les chiffres wallons nous indiquent que près d'une femme sur trois est en situation de famille monoparentale. Cela représente 28 % des ménages avec enfant. Dans ces familles, près de 85 % des cheffes de famille sont des femmes. Cela signifie que dans 62 % des cas, les mamans ont soit la garde exclusive, donc 100 %







Unsplash - Andrae Ricketts

« Les mamans assument de manière bien plus fréquente et intense la charge des enfants. »

du temps, soit une garde principale, donc plus souvent que le conjoint. Ces statistiques nous montrent que ce sont les mamans qui assument de manière bien plus fréquente et intense la charge des enfants, que ce soit de façon monoparentale, mais pas uniquement. Il y a cette lignée du soin qui incombe d'abord aux mères, et cela se traduit dans les faits.

**Le fait d'être parent solo expose à un risque accru d'exclusions, les-quelles ?**

La monoparentalité n'est pas un problème en soi ! Mais en effet, cela rend plus aiguë l'ensemble des difficultés que pourrait rencontrer une famille dans son parcours de vie ; que ce soit l'accès au logement, à l'éducation, aux loisirs, etc. Le risque de pauvreté et de précarité est quatre fois plus grand dans une famille mono. Près de la moitié des familles mono vivent sous le seuil de pauvreté. Cela fragilise sur le plan économique et socio-économique. Par exemple, il y a la pénalité vis-à-

vis de l'emploi lié à la maternité. En général, c'est la maman qui diminue son temps de travail, et donc perçoit des revenus moindres. Cela peut créer une dépendance plus importante au conjoint. À cela s'ajoutent les différences de salaires qui existent toujours en Belgique entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, le fait que le réseau de crèches et de gardes d'enfants soit complètement saturé fragilise l'accès à l'emploi. Dans certaines communes, il y a seulement une possibilité de crèche pour trois enfants sur dix qui serait en âge d'y aller. En plus de la pénalité liée à la maternité, le réseau qui permettrait à des mamans de reprendre la voie du travail ou de la formation est tout à fait insuffisant.

**Vous l'avez évoqué, il y a également dans certains contextes les violences intrafamiliales.**

Oui et là encore, ce sont dans la majorité des cas les femmes qui en sont victimes. Des violences économiques, sexuelles, physiques, psychologiques qui peuvent être vécues avant la séparation, pendant, et même après. Ces femmes doivent vivre avec ces violences et ses conséquences et, d'autre part, continuer à prendre en charge l'éducation, le soin aux enfants dans un contexte socio-économique difficile.

**Quels sont les accompagnements proposés par le Relais ?**

L'idée est de pouvoir réunir les parents solos, de leur permettre de faire « collectif » dans des espaces sécurisés, accessibles financièrement et symboliquement. Les actions ne seront pas les mêmes d'un territoire à l'autre, les sujets abordés varient, les activités également. Cela peut aller du petit-déjeuner, des échanges sur des expériences de vie, des ateliers orientés sur la santé mentale, le bien-être, la gestion des émotions... Il peut y avoir des moments dédiés à l'acquisition de compétences avec des petites formations. Tout cela se discute avec les membres du groupe, car tout se construit à partir de leurs besoins et envies.

L'accès au loisir et à la culture est un droit qui n'est pas du tout acquis. Il est donc nécessaire et important pour le Relais de proposer des sorties collectives.

Nous avons lancé également une permanence juridique gratuite et anonyme pour toutes les questions de séparation, de logement, de procédures en justice, etc.

Les travailleurs et travailleuses ne font pas de suivi individuel direct, mais connaissent les services et ressources sur leur territoire, ce qui permet de réorienter les personnes vers d'autres aides potentielles. Le

Relais est conscient de la nécessité d'activer les leviers disponibles pour lutter contre le non-recours aux droits des parents solo !

**Quels sont les effets positifs ?**

Une maman qui se sent mieux, qui peut recréer du lien, qui rentre en contact avec un collectif d'autres femmes, qui fait des sorties avec ses enfants... Cela a beaucoup de bienfaits, d'une part dans le lien parent-enfant, car cela permet de se retrouver dans un cadre sécurisé et sécurisant, d'accéder à des activités gratuites et sans conditions... Même si le Relais est le seul mandaté par la Région wallonne pour mener ces actions, il y a bien d'autres associations qui sont attentives à ces situations et qui agissent également en soutien vers les parents solos. Agir sur la précarité des parents, c'est agir sur la vie des enfants.

« Agir sur la précarité des parents, c'est agir sur la vie des enfants. »

**Il a été question de la création d'un véritable statut pour les familles mono, quelle est la position du Relais sur ce projet ?**

Certains programmes politiques ont en effet évoqué la création d'un statut de parent solo.

Il faut faire preuve de prudence vis-à-vis de cette proposition. À quels avantages sociaux ou financiers ce statut donnera-t-il droit ? C'est encore assez nébuleux. La création d'un statut nécessite d'avoir de vraies mesures pour lutter contre la précarité et l'isolement des familles monoparentales. Or, on en a discuté plus tôt, la définition en elle-même est délicate. Est-ce qu'on parle de parents solos fragilisés ? Des parents qui ont la garde majoritaire ? Il y a le risque d'exclure une population concernée qui serait en droit de bénéficier de ces avantages, mais pas forcément en mesure de produire des « preuves » de sa situation.

Le Réseau de lutte contre la pauvreté a sorti un rapport expliquant, entre autres, qu'à partir du moment où l'on envisage la création d'un statut, c'est que les minima sociaux de base sont trop peu élevés ! Si les politiques publiques de lutte contre la pauvreté sont efficaces, il n'y a pas besoin de statut.

**Quels sont les enjeux actuels qui nécessitent le plus d'attention et de mobilisation actuellement ?**

Notre priorité est de soutenir les femmes victimes de violence, de donner un soin social, juridique, psychologique. Travailler aussi sur

les politiques plus structurelles d'accès au logement, au soin, à la santé. Permettre de continuer à faire vivre les lieux de liens, les moments où l'on va pouvoir avoir du répit, sortir de chez soi, se remettre en chemin vers quelque chose. Il faut pouvoir donner les moyens aux acteurs et actrices de terrain de continuer ce travail.

Pour réfléchir à une politique publique, il faut l'imaginer dans le prisme du vécu de la maman solo avec deux enfants. Si ça marche pour elle, alors ça marche pour le reste de la population. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il faut revoir les mesures.

**La société reste empreinte de représentations stéréotypées de la famille en général et de la mère en particulier.**

Les mamans sont tiraillées entre devoir être une bonne mère, parce que c'est ce qu'on attend d'elles, et des phénomènes de stigmatisation sur ce qu'elles sont en train de vivre. Des réflexions du type « il fallait bien choisir ton mari » ou « si tu ne t'étais pas séparée, tu ne serais pas dans la mouise ». Cette injonction à être des mères parfaites alors qu'elles sont fragilisées de toutes parts, c'est la double peine. Il est important de pouvoir sensibiliser sur ce qu'est la vie de maman solo et ce que cela engendre au quotidien. Écoutez ce qu'elles ont à vous dire ! ♦

## EN LIEN

# Chaleur humaine : « Parents mono, mais pas solos ! »

Interroger sa parentalité, discuter, échanger, créer, s'outiller ! En février, à Dison, deux journées à s'octroyer en tant que parents, mais aussi plein d'activités sympas avec les enfants !

### Lundi 2.02.26

#### ● « Être parents »

Par Alvéole Théâtre

10 h – Le Tremplin

Découvrez ce spectacle qui aborde avec humour les difficultés que rencontrent tous les parents.

#### ● Broder le cordon

13 h > 16 h – CC Dison

Atelier avec Élodie Delhez

Plongez dans l'univers intemporel de la broderie en retravaillant des images autour de la parentalité.

### Vendredi 6.02.26

#### ● Paroles de daronnes

Action et recherche culturelles

10 h – CC Dison

Écoute collective du podcast et débat. Diffusion en avant-première du dernier épisode, où des mamans verviétoises et disonaises s'expriment sur les violences judiciaires et économiques.

#### ● Autodéfense pour femmes

Atelier avec le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion

13 h > 16 h – CC Dison

Un atelier pour prendre conscience

de ses droits et de sa force, développer son estime et sa confiance en soi en osant se faire respecter !

Gratuit. Soupe à petit prix chaque temps de midi ! Inscriptions souhaitées pour chaque activité.

Vous venez en groupe ? Vous êtes professionnel·le du secteur social, éducatif ou culturel ? Contactez-nous pour organiser votre venue !

### Mais aussi...

#### ● Danse parent-enfant (4-10 ans)

5 ateliers le vendredi 23.01, 30.01, 6.02, 13.02 et 20.02.26, de 17 h à 18 h.

● Ciné doux doux « Linda veut du poulet » (familial – dès 6 ans), dimanche 1.02.26 à 14 h 30.

● Lecture et lien parent/enfant le mercredi 4.02.26 : « L'imaginaire des bébés » (0-3 ans) à 10 h 30 (6 bébés max.). « Heure du conte » (4-8 ans) à 16 h 30 (12 enfants max.)

Bibliothèque de Dison. Gratuit  
Inscriptions obligatoires : 087 33 45 09  
ou biblio@dison.be

● Atelier « upcycling » parent-enfant, samedi 7.02.26 de 13 h 30 à 16 h 30 à l'Espace Solid'R. Gratuit

● Bal folk le samedi 14.02.26 à 20 h.

« Chaleur humaine » est un projet coordonné par le Centre culturel de Dison, en partenariat avec le Relais Familles Mono de Verviers, le CPAS, la Bibliothèque et le Plan de Cohésion sociale de Dison.

## STATISTIQUES

# 1/5

La monoparentalité concerne environ une famille sur cinq en Belgique et entre 65 % et 85 % des parents solos sont des femmes.

# 14,5 %

La privation sociale et matérielle sévère s'élève à 14,5 % pour les familles monoparentales, contre 6,1 % pour l'ensemble de la population.

# 63 %

63 % des parents ont du mal à s'en sortir financièrement dans les mois qui suivent une séparation.

Données issues du rapport 2024 du Relais Familles Mono sur les mamans solos précaires en Wallonie.



Spectacle « Être parents »



Broder le cordon



Paroles de daronnes !



Autodéfense pour femmes

**« Ce qu'on ressent, c'est de la culpabilité de tous les côtés et ça tire de tous les côtés. On est éclatées. Écartelées par la culpabilité. »**

**« Pour la société (qui associe la parentalité à la maman), l'importance qu'on accorde aux rôles de papa et maman n'est pas égale. Je suis un papa qui fait beaucoup de sorties et du coup on m'encense, alors que les mamans pas du tout. »**



## Infos

### Si vous souhaitez :

Rencontrer d'autres parents, créer des liens avec vos voisin-e-s, participer à un moment convivial, échanger sur vos difficultés, partager des bonnes pratiques et des tuyaux, souffler, créer une initiative dans votre quartier

**Prenez contact** avec le ou la travailleuse point-relais de votre région pour connaître les activités en place dans votre commune.

À Verviers : Cécile Pery  
cecile.pery@mc.be  
0477 78 24 95

Centre de Service social Mutualité chrétienne Verviers (rue Lucien Defays, 77 à 4800 Verviers)

« Ce qui m'aide, c'est parler avec des femmes. Ici, je reprends de la force physique, mentale. »



# À venir au Centre culturel de Dison

Billetterie  
www.ccdison.be  
087 33 41 81  
contact@ccdison.be  
lesateliers@ccdison.be

Tarifs spéciaux  
Les Ateliers ▲  
Groupe 8 pers. ▲  
Article 27 ▲  
Prix tout doux ▲  
Spécial Dison ▲

## WORKSHOP

### Initiation à l'accordéon diatonique

**Ve 9.01.26 – 19 h > 22 h**

CC DISON

Un atelier idéal pour goûter au plaisir de l'accordéon et faire résonner vos premières notes !

Dans ce premier workshop, vous découvrirez de façon ludique et progressive le fonctionnement de l'accordéon. Vous apprendrez comment le tenir, maîtriser les gestes essentiels et ressentir la réponse du soufflet. Petite restauration à prix accessible sur place !

Avec Simon Gielen. Dès 13 ans.  
15 € / 12 € ▲ / 1,25 € ▲

## LES VOYAGES DU MERCREDI

### Désert d'Égypte

**Me 14.01.26 – 14 h 30**

CC DISON

Découvrons le désert d'Égypte, autrefois vert et habité, qui a servi de matrice à l'Égypte pharaonique.

Au-delà du Nil, fleuve de civilisation, l'Égypte n'est que désert. Le Sinaï, terre de la Turquoise exploitée par les Pharaons, a été traversé par le biblique exode de Moïse. Plus mystérieux encore, le Sahara libyque est une frontière naturelle remplie de secrets : armée engloutie de Cambyse, mythique oasis de Zarzoura et la Grotte des Nageurs aux confins de l'océan de Sable.

En collaboration avec Phodiad

Par Dany Marique. 5 € / 6 € / 1,25 € ▲



## CYCLE D'ATELIERS

### La grande chipoterie

**Lu 19.01, 26.01, 2.02 et 9.02.26**

**13 h 30 > 16 h 30**

BIBLIOTHÈQUE DE DISON

4 après-midis placés sous le signe de la créativité !

- Collage et risographie : 19.01.26 > COMPLET
- Linogravure : 26.01.26
- Cyanotype, impression au soleil ! : 2.02.26 > COMPLET
- Techniques mixtes (atelier ouvert uniquement aux personnes ayant participé aux ateliers précédents ou aux personnes ayant déjà testé ces trois techniques) : 9.02.26

Avec Camille Soyeur et Valérie Leemans. Dès 16 ans. Prix pour l'ensemble : 35 € / 30 € ▲ / 15 € ▲. Prix par demi-journée : 10 € / 8 € ▲ / 4 € ▲

## CYCLE DÉCOUVERTE

### Danse parent-enfant

**Ve 23.01, 30.01, 6.02, 13.02 et**

**20.02.26 – 17 h > 18 h**

LE TREMPLIN – ESPACE ATELIERS

Envie de partager un moment de complicité avec votre enfant tout en vous réchauffant cet hiver ?

Un atelier pour bouger ensemble, explorer le mouvement en s'amusant, et créer des souvenirs uniques en famille.

Accessible sans prérequis à toutes et tous, 10 duos max.

Avec Cindy Palmen. De 4 ans à 10 ans.  
55 € par duo / 50 € par duo ▲ / 1,25 € ▲

## THÉÂTRE ET MAGIE

### Tadam

**Mercredi 21.01.26 – 14 h 30**

LE TREMPLIN

Le papa de Louison est un grand magicien. Un jour, il a voulu réaliser un grand tour, mais il a raté. Depuis, rien n'est plus comme avant...

Louison a grandi, elle ne s'émerveille plus des petits tours de magie. Désormais, elle veut percer les grands secrets. Et son père en a un...

Comment faire pour renouer le dialogue avec lui ? Lui faire comprendre



qu'elle est bien assez grande ? Pourquoi toujours l'empêcher de monter au grenier ? Et qui est cet homme bizarre, avec qui il passe du temps ?

« Aussi drôle que profond, un récit initiatique pour petites et grandes, dans lequel la magie perfore nos failles les plus intimes, pour venir à bout des mystères qui s'y cachent. » – J.-G. Vidal

Par la C<sup>ie</sup> Renards. De 9 à 15 ans. 1 h 10 + 15 min bord de scène non obligatoire. Prix de la Ministre de la Culture aux Rencontres de Théâtre Jeune Public de Huy 2024. 6 € / 5 € ▲ / 1,25 € ▲.



## CONCERT JAZZ

### Johan Dupont Trio « Lydia »

**Ve 23.01.26 – 20 h**

LE TREMPLIN

Il y a toujours un endroit, un refuge pour nos mélancolies.

Le trio formé par le pianiste Johan Dupont, la bassiste Bo Waterschoot et le batteur et percussionniste Stephan Pougin est la garantie d'une soirée riche en émotions.







À voir au Centre culturel dans le cadre du « Ciné doux doux »,  
*Linda veut du poulet !*  
a remporté le César 2024 du meilleur film d'animation.

Johan Dupont Trio propose une musique profondément ancrée dans la tradition européenne où les mélodies jouent un rôle central. Inspiré par la forme de la chanson sans paroles et enrichi par l'improvisation, leur premier album *Lydia*, hommage à la fille de Johan Dupont emportée à l'âge de 4 ans, transcende les genres en explorant des espaces inclassables entre jazz et néo-classique.

Dans le cadre du Festival « Paroles d'Humains » – 25<sup>e</sup> édition.

Réservations : [www.parolesdhumains.be](http://www.parolesdhumains.be)  
reservation@parolesdhumains.be  
087 78 62 09

#### WORKSHOP

### Broderie sur maille

Sa 24.01.26 – 9 h 30 > 12 h 30

BIBLIOTHÈQUE DE DISON

Quand l'hiver est là, c'est le moment de rebooster le vieux pull moche qui traîne dans le fond de ta garde-robe !

Fleurettes, lettrage ou graphisme,



tout est permis pour ajouter un peu de fun à ces vieilles mailles défraîchies. L'occasion d'aborder les bases de la broderie sans se prendre la tête, autour d'un café et avec des copaines. Et pourquoi pas oser les paillettes ? Ou le fil fluo ? Oui ! Accessible sans prérequis à toutes et à tous, 12 personnes max. Inter-générationnel.

Avec Maurine Schiffler. Dès 12 ans.  
10 € / 9 € ▲▲ / 1,25 € ▲

#### SENIORS

### Thé dansant

Me 28.01.26 – De 14 h à 18 h

SALLE LUC HOMMEL

Des après-midis musicales et conviviales animées par la star régionale des années 60 et 70, Guy Glorian ! En collaboration avec Eneo Dison.

6 € (goûter inclus)

#### CINÉ DOUX-DOUX

### Linda veut du poulet !

Di 1.2. 2026 – 14 h 30

CC DISON

Ce film épuré et chamarré aborde avec tendresse et humour des thèmes comme le deuil, la solidarité et la monoparentalité...

Ce n'est pas Linda qui a pris la bague de sa mère Paulette, et la punition qu'elle a reçue est parfaitement injuste ! Paulette ferait tout pour se faire pardonner, même cuisiner le poulet aux poivrons réclamé par sa fille, alors qu'elle n'a pourtant aucun

talent culinaire. Mais comment trouver un poulet un jour de grève générale ?

Projection suivie d'un goûter. N'oubliez pas de prendre un couscous bien moelleux avec vous !

De Chiara Malta et Sébastien Laudenbach.  
France/Italie, 2023, 1 h 16. Dès 6 ans.  
3 € / 1,25 € ▲

#### ÉVÉNEMENT

### Chaleur humaine : « Parents mono, mais pas solos ! »

Février 2026

DISON

Interroger sa parentalité, discuter, échanger, créer, s'outiller

● Lundi 2.02.26

10 h : Spectacle « Être parents »  
Alvéole Théâtre

13 h : Atelier « Broder le cordon »  
Broderie sur image autour de la parentalité

● Vendredi 6.02.26

10 h : Écoute collective du podcast  
« Paroles de daronnes » + débat.

Action et Recherche Culturelles  
13 h : Atelier d'autodéfense pour femmes. Collectif contre les violences familiales et l'exclusion

Gratuit. Voir p. 6

#### THÉÂTRE

### L'Amour sous algorithme

Je 5.02.26 – 20 h

LE TREMPLIN

Pourquoi est-ce si difficile de trouver l'amour ? Peut-on s'en remettre à une application pour trouver l'âme sœur ?

Une plongée vertigineuse dans le monde fermé des algorithmes et une enquête décoiffante sur le business de la frustration qui questionne nos relations amoureuses à l'ère du numérique.

Un spectacle à ne swiper sous aucun prétexte !

Dans le cadre du Festival « Paroles d'Humains » – 25<sup>e</sup> édition.

Judith Dupontail/Xavier Campios.

Réservations : [www.parolesdhumains.be](http://www.parolesdhumains.be)  
reservation@parolesdhumains.be  
087 78 62 09



© Laurence Vincent



## FESTIVITÉS

# 65<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec la Ville d'Audincourt

Cette année, la Commune de Dison et la Mairie d'Audincourt fêtent, le 23, 24 et 25 mai prochain, à Dison, le 65<sup>e</sup> anniversaire de leur jumelage, dont les premières festivités remontent à 1961. Retour sur les origines d'un jumelage inscrit dans le temps avec un extrait de la 33<sup>e</sup> édition des *Annales des Amis d'Adolphe Hardy*, parues en 2022, et que vous pouvez vous procurer à la-dite ASBL, place du Sablon, 79 à Dison.

## A l'origine des jumelages

« Entre banquets et défilés de majorettes, le phénomène des jumelages de communes risque parfois de n'être perçu qu'à travers les lunettes d'un folklore aimablement convivial. Ce serait pourtant négliger les ambitions d'un mouvement lancé après la Deuxième Guerre mondiale dans une perspective hautement politique, et oublier la richesse et la densité des relations multiples ainsi tissées de part et d'autre des frontières. »<sup>1</sup>

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le désir de paix est quasi omniprésent. Afin d'éviter que le monde soit déchiré par de nouvelles atrocités, cinquante pays décident de s'allier et signent le 26 juin 1945 la Charte des Nations unies. Ratifiée le 24 octobre de la même année, celle-ci institue l'Organisation des Nations unies (ONU), organisation internationale composée d'états souverains dont l'un des principaux objectifs est de : « maintenir la paix et la sécurité internationale et à cette fin : prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écarter les menaces à la paix et de réprimer tout acte d'agression ou autre rupture de la paix, et réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations, de caractère international, suscep-

tibles de mener à une rupture de la paix. »<sup>2</sup>

Les relations entre les pays s'organisent donc au sein de l'ONU au niveau de pouvoir le plus élevé d'un pays, c'est-à-dire l'État. Déjà à la fin de la Première Guerre mondiale, cette logique de relations entre les pays par le haut avait été mise en place avec la création de la Société des Nations. Or, dans les années qui suivent la Seconde Guerre mondiale, un nouveau courant de pensée voit le jour. Ce dernier désire quant à lui garantir la paix en établissant des relations entre les pays non plus sur une base étatique, mais à un niveau de pouvoir plus bas, celui des communes. L'idée qui pré-

vaut dans ce courant est que les états sont trop antagonistes dans leur politique, contrairement aux communes qui rencontrent, au niveau local, des préoccupations plus ou moins identiques, et ce, peu importe le pays dans lequel elles se situent.

Les jumelages sont donc le résultat d'une stratégie développée après la Seconde Guerre mondiale visant à concrétiser le désir de paix d'après-guerre en développant des relations d'amitié entre les pays à un niveau de pouvoir local : les communes.

En dépit d'un objectif commun, différentes instances de jumelages vont voir le jour. Chacune d'entre

elles défend sa propre conception d'une paix internationale sur base de relations amicales entre les communes de différents pays. [...]

## Le jumelage de Dison - Audincourt : entre tradition orale et sources écrites

Le titre de ce sous-chapitre « le jumelage de Dison-Audincourt : entre tradition orale et sources écrites », reflète une problématique à laquelle l'historien se retrouve maintes fois confronté. En effet, dans plusieurs entretiens, de nombreuses personnes nous ont signalé que le jumelage de Dison et d'Audincourt avait été initié par d'anciens prisonniers de guerre disonais et audincourtois. Or, lors de notre recherche dans les archives de l'administration communale de Dison, aucun document attestant de cette origine n'a été trouvé. Doit-on, dès lors, en conclure que cela ne s'est pas déroulé de la sorte ? Nous aurions tendance à répondre par la négative. En effet, les administrations communales produisent une quantité importante de documents et ceux qui y sont conservés concernent principalement les décisions prises par les pouvoirs publics. Il convient donc de ne pas écarter une origine



Le jumelage à Audincourt en 1964





Mai 2012, descente en fanfare de la rue Albert I<sup>er</sup>

plus lointaine que celle indiquée par les sources écrites. Il n'est en effet pas improbable que des prisonniers français et belges se soient liés d'amitié durant leur captivité et aient, par la suite, soumis aux autorités locales l'idée d'un jumelage entre Dison et Audincourt. [...] Peu de temps après le retour de la délégation disonaise au pays, les autorités communales reprennent le travail entamé lors de leur visite à Audincourt. Ainsi, le 8 septembre, la commune de Dison envoie une série de suggestions quant à l'organisation du jumelage. Les buts du jumelage sont clairement identifiés : « Buts du jumelage : favoriser les échanges culturels et sociaux entre les deux villes. Promouvoir le tourisme étendu aux régions environnant les villes ; cette action s'entend aussi bien pour les voyages collectifs que pour les voyages privés. Encourager les contacts et les rencontres entre sociétés et groupements d'activité semblable. Faire connaître et apprécier de nos populations les habitants de la ville sœur, avec extension sur les plans régionaux et nationaux. »<sup>3</sup> [...] En outre, la première cérémonie officielle du jumelage doit normale-

ment se dérouler à Dison. Deux séries de dates sont prévues : les 11, 12, 13 et 14 mai et les 20, 21 et 22 mai 1961. Des festivités sont également prévues à Audincourt pour le mois de juillet de la même année. Alors que tout semble se dérouler parfaitement, la Belgique va connaître une période d'instabilité intense qui paralysera le pays. En effet, le 4 novembre 1960, le gouvernement Eyskens, coalition PSC-CVP/PL-LP, soumet au Parlement un projet de loi dont l'objectif est d'équilibrer les finances publiques. Ce projet de loi est constitué de diverses mesures d'austérité, dont notamment « le recul de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans dans les services publics (...) de nouveaux impôts qui à 85 % vont concerner la fiscalité indirecte qui pèse plus lourdement sur les travailleurs et les couches sociales défavorisées. »<sup>4</sup>, etc. Ce projet de loi suscite un véritable tollé au sein de la population qui, le 20 décembre, déclenchera une grève de sa propre initiative sans consigne de la part des syndicats. Le pays tout entier est alors paralysé. En Wallonie, la grogne se poursuit pendant trente-quatre jours à l'issue desquels la grève est finalement arrêtée. Cet épisode de

l'histoire de la Belgique est connu sous le nom de grève du siècle. Dans une lettre datée du 14 février 1961, le bourgmestre de Dison s'exprime : « Malheureusement, ces événements ont fortement divisé l'opinion publique et provoquent une tension préélectorale qui ne nous permet plus de réaliser nos fêtes du jumelage pour mai prochain ; outre le temps qui s'est rapidement écoulé et qui ne nous laisse plus guère de chances de réussir pleinement pour la date indiquée, la belle

de Dison a le plaisir de recevoir ses jumeaux audincourtois pour trois jours de festivités, ce 23, 24 et 25 mai. Vous, citoyens disonais, êtes invités à participer à ce week-end anniversaire !

Toutes les informations concernant le programme, le prix et l'inscription pour la participation seront communiquées d'ici quelques semaines via les canaux habituels (réseaux, site Internet, Présence, affichage...). Nous vous attendons nombreux ! ♦



Fête du jumelage à Dison en 1962

atmosphère d'unanime collaboration que nous avons créée s'est quelque peu détériorée ; c'est pourquoi nous voudrions laisser s'écouler cette période de fièvre et ne reprendre notre organisation qu'en septembre prochain. »<sup>5</sup>

En dépit des difficultés rencontrées, le bourgmestre précise toutefois aux autorités audincourtoises qu'il aimerait que les festivités du jumelage prévues à Audincourt en juillet soient maintenues. Quant aux festivités devant se dérouler à Dison, elles sont simplement reportées en 1962.

De leur côté, les Audincourtois, conscients des difficultés issues de la grève qui a secoué le pays, acceptent naturellement la proposition des autorités disonaises. Les premières festivités du jumelage se sont donc finalement déroulées à Audincourt en juillet 1961.

[...] Fin de l'extrait.

### À tour de rôle

Depuis lors, à tour de rôle, la Commune de Dison et la Mairie d'Audincourt s'invitent mutuellement afin de fêter l'anniversaire de leur jumelage, et ce tous les cinq ans. Ainsi, en 2026, afin de fêter le 65<sup>e</sup> anniversaire du jumelage, la Commune

- 1 Chombard-Gaudin Cécile, « Pour une histoire des villes et communes jumelées », in *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n° 35, juillet-septembre 1992, p. 60
- 2 Organisation des Nations unies, « Paix, dignité et égalité sur une planète saine », [www.un.org](http://www.un.org).
- 3 Administration communale de Dison, Belgique, boîte intitulée : « jumelage Dison-Audincourt, lettre du 8 septembre 1960 »
- 4 Latteur Nicolas, *Naissance de l'action syndicale wallonne*, Namur, Centre d'Éducation populaire André Genot (CEPAG), septembre 2019, p. 9-10
- 5 Administration communale de Dison, Belgique, boîte intitulée : « jumelage Dison-Audincourt, lettre du 14 février 1961 »

## Nous avons besoin de vous !

Nous vous rappelons que nous avons également besoin de vous en tant que bénévoles et/ou logeurs.

Le formulaire à compléter est toujours disponible sur le site Internet de la Commune ([www.dison.be/e-guichet](http://www.dison.be/e-guichet)) et à l'accueil de l'Administration communale, rue de la Régence, 1 à Dison. N'hésitez pas à nous le faire parvenir rapidement.



ARTISAN | BOULANGER | PÂTISSIER



**Ce mardi 6 janvier, nos galettes des rois artisanales, de 2 à 12 personnes, vous attendent !**

**À retenir : le samedi 17 janvier, pour une délicieuse gaufre de la Saint-Antoine...**

OUVERTURES EXCEPTIONNELLES LE MARDI  
23/12 ET 6/01 POUR LA GALETTE DES ROIS.  
FERMETURES EXCEPTIONNELLES LES  
26/12 ET 30/12 ET LES 2/01, 7/01 ET 8/01.

RUE DE RECHAIN 11 – 4820 DISON  
TÉL. 087 33 39 21 | FAX 087 33 39 22  
LUNDI, MERCREDI, JEUDI ET VENDREDI DE 7H30 À 18H,  
SAMEDI DE 7H À 17H & DIMANCHE DE 7H À...  
À L'ACHAT DE 5 PAINS, LE 6<sup>e</sup> GRATUIT



**Peinture – Décoration**  
Tous travaux intérieurs et extérieurs  
Tapissage, peinture décorative

MONT, 103 – 4820 DISON – T. 087 34 05 75  
joel.pauly@gmail.com



**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE**  
*Fabrication Maison*

**TRAITEUR  
CRÈMERIE**  
*Fruits et légumes, Épicerie*

**LEGRAS Philippe**

*Depuis plus de 20 ans à votre service*

Livraisons à domicile  
Fermé le mercredi après-midi  
Tél. 087 33 76 53

Rue Albert de t'Serclaes 73  
4821 ANDRIMONT



Rue du Moulin, 24  
4820 Dison  
087 26 62 74

Ouvert :

- Du mardi au vendredi de 10h à 18h
- Le samedi de 10h à 17h

cotetricots@gmail.com  
f cote.tricots.1

www.cotetricots.be

**Votre pub ici !**  
**Contactez-nous :**  
**Centre culturel de Dison**  
**Amandine Moreau**  
**presence@ccdison.be**  
**087 33 41 81**



**Chaque jeudi, vos produits locaux livrés au Centre culturel de Dison !**

- 1 Passez commande sur le webshop de Circuits paysans avant le dimanche minuit.
- 2 Récupérez votre colis au Centre culturel de Dison (rue des Écoles, 2) le jeudi suivant entre 15h et 18h.

**Webshop :** circuitspaysans.be  
**Contact / Infos :** Circuits Paysans  
04 252 32 12 – coop@circuitspaysans.be  
**CircuitsPaysansCooperative**



# Allez, on lit!

## Écrivain public : nouvel horaire 2026

Besoin d'aide pour rédiger et comprendre des documents ? Retrouvez la permanence d'écrivain public à la bibliothèque de Dison.

● Le mercredi de 14 h à 16 h sur rendez-vous.

● Le jeudi de 15 h à 17 h 30 sans rendez-vous.

Gratuit. Dans la salle polyvalente à l'étage de la bibliothèque, en toute confidentialité.

## Espace public numérique (EPN)

Initiation à l'informatique, à l'utilisation d'Internet, outils de bureautique et aide dans la rédaction de CV et de lettre de motivation.

Gratuit. Salle polyvalente de la bibliothèque de Dison.

Sur rendez-vous : le lundi de 13 h à 16 h 30 ; mardi de 9 h à 13 h ; vendredi de 8 h à 16 h 30.

epndison@gmail.com

0473 97 77 31

## Activités

Le mercredi 4 février 2026 : activités dans le cadre du festival « Chaleur humaine » (lire p. 6)

● 10 h 30 : L'imaginaire des bébés (0-3 ans / 6 bébés max.).

● 16 h 30 : Heure du conte (4-8 ans / 12 enfants max.)

Nombre de place limité.

Réservation indispensable :

biblio@dison.be - 087 33 45 09.

Gratuit

**Si vous souhaitez recevoir notre newsletter, envoyez-nous un message à l'adresse biblio@dison.be**



## Prochaines nouveautés

### D'une beauté sauvage

De Christian Signol

Éleveurs de brebis dans le Limousin, Jeanne et Damien redoutent le retour des loups dans la région. Quand des troupeaux se font dé-cimer, la colère gronde.

Chez Albin Michel

### La comète

de Joe Todd-Stanton

Mila, contrainte de déménager dans une ville triste et grise, se plonge dans ses souvenirs, pour recréer, à l'aide de ses crayons et d'un peu de magie, la comète

qu'elle a observée par une belle nuit. À partir de 3 ans.

À l'École des Loisirs

### Planches : 50 compositions gourmandes à partager

De Thomas Feller

Cinquante assortiments thématiques de planches salées et sucrées, avec des options végétales et véganes, qui associent des produits de saison ou régionaux.

Chez Webedia Books

**Excellente  
et merveilleuse  
année 2026 !**

## Mots cachés

Pour entamer l'année sur une note légère, nous vous proposons un « mots cachés ». Trouvez les mots en lien avec notre grainothèque, qui vous convie déjà à un rendez-vous festif en mai 2026.

- ☐ Arrosage
- ☐ Brouette
- ☐ Désherbage
- ☐ Godet
- ☐ Grainothèque
- ☐ Plantation
- ☐ Récolte
- ☐ Semis
- ☐ Bouture
- ☐ Compost
- ☐ Fleurs
- ☐ Graine
- ☐ Légumes
- ☐ Potager
- ☐ Repiquage
- ☐ Terreau

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| W | B | R | Q | C | O | M | P | O | S | T | G | R | D |
| T | R | E | T | S | P | G | A | P | L | I | A | M | E |
| P | O | C | L | A | L | R | B | M | T | G | X | F | S |
| L | U | O | E | A | P | A | T | G | U | L | T | L | H |
| A | E | L | G | R | O | I | B | R | E | I | X | E | E |
| N | T | T | U | R | T | N | O | E | G | N | D | U | R |
| T | T | E | M | O | A | O | U | P | L | C | S | R | B |
| A | E | U | E | S | G | T | T | I | W | T | E | S | A |
| T | Y | K | S | A | E | H | U | Q | G | E | M | F | G |
| I | C | I | P | G | R | E | R | U | O | R | I | C | E |
| O | H | S | X | E | T | Q | E | A | D | R | S | S | G |
| N | W | W | G | E | Z | U | G | G | E | E | S | G | T |
| M | P | K | S | P | P | E | K | E | T | A | O | U | C |
| U | G | R | A | I | N | E | G | D | Q | U | N | B | F |

## Horaires

### Bibliothèque Pivot

Rue des Écoles 2  
4820 Dison  
087 33 45 09  
biblio@dison.be  
Lu. 13 h > 18 h 30  
Ma. et Sa. : 9 h > 13 h  
Me. et Me. : 13 h > 18 h

### Biblio/Grainothèque du village

Av. du Centre 269  
4821 Andrimont  
087 35 45 80  
biblio.village@  
dison.be  
Ma. : 15 h > 18 h

### Bibliothèque d'Ottomont (parc du Château d'Ottomont)

Rue M. Duesberg 15  
4821 Andrimont  
087 33 71 89  
biblio.ottomont@  
dison.be  
Lu. : 13 h > 18 h  
Je. : 13 h > 18 h 30

① bibliodison  
bibliotheques.dison.be  
Catalogue en ligne :  
mabibli.be

# Zap



## AUTRICE LOCALE

### « Cigale en mode chimio-comédie » d'Isabel Magermans

« C'est le titre du livre que j'ai écrit tout au long de mon parcours du combattant contre le cancer. Une sorte de journal du quotidien à lire tel un one women show... J'y décris ce que j'ai vécu, mais j'y ai mis le plus d'humour possible car il fallait en rire pour ne pas en mourir. »  
Comment vous le procurer ? Soit directement chez l'autrice en commandant par email : [cigale.indomptable@hotmail.com](mailto:cigale.indomptable@hotmail.com) soit à un point de dépôt vente :

- Pharmacie Tasquin (avenue du Centre, 256 – Andrimont village)
  - Univert – Pauly Andrianne (chaussée de Verviers, 181A – Theux)
- « Je vous souhaite déjà une très bonne lecture, si en le lisant vous avez souri, c'est que j'ai réussi... »

## ST-LAURENT & STE-MARIE

### Numéros gagnants

Liste des numéros gagnants de la tombola organisée au profit de la Saint-Nicolas des élèves de l'École

St-Laurent & Ste-Marie d'Andrimont.  
Tirage du 5 décembre 2025 :

5 / 247 / 429 / 615 / 718 / 848 / 43 /  
252 / 455 / 628 / 747 / 864 / 109 /  
255 / 467 / 630 / 753 / 868 / 113 /  
258 / 472 / 646 / 755 / 870 / 151 /  
260 / 495 / 669 / 758 / 913 / 175 /  
280 / 504 / 672 / 759 / 914 / 177 /  
345 / 512 / 675 / 787 / 920 / 231 /  
379 / 552 / 686 / 808 / 926 / 235 /  
387 / 560 / 705 / 830 / 960 / 245 /  
395 / 605 / 706 / 838 / 994.

Sauf erreur ou omission, les lots sont à réclamer, de 7 h 30 à 12 h 30, à l'École St-Laurent et Ste-Marie, rue Sous-le-Château, 49A à Andrimont du 8 au 19 décembre et ensuite du 5 au 30 janvier

0476 24 96 64



## THÉÂTRE AMATEUR

### Les Funambules d'Andrimont : « Au bal masqué ! Olé ! Olé ! »

9, 10, 11, 16 et 17.01.26

Vendredi et samedi à 20 h

Dimanche à 16 h

SALLE LA CONCORDE

Route de Henri-Chapelle 24

Andrimont

Estelle, fraîchement diplômée, vient d'entrer au cabinet de la médiatique ministre du redressement progressif, Bérénice de Saint Kérouan, BSK pour ses nombreux intimes. Elle a obtenu le poste et l'appartement de fonction qui va avec, à la condition expresse de vivre seule. L'arrivée imprévue de BSK pour un rendez-vous va donc l'obliger à cacher l'existence de Quentin, son espiègle petit ami. Déjà affolée par cette in-

confortable situation, elle va voir l'appartement se remplir dangereusement. En effet, Charlotte, la secrétaire psychorigide de BSK et Hubert, son garde du corps dépressif, lui annoncent l'arrivée imminente de Pedro Gonzales, acteur porno et cadeau d'anniversaire de la ministre. La tension monte encore d'un cran lorsqu'arrive Séraphine, la mère d'Estelle, paysanne au caractère bien trempé, passionnée de mécanique et de distillation, qui a le secret d'un élixir capable de doper aussi bien les êtres humains que les moteurs à explosions. Et ce ne sont pas Oscar, le valet de ferme narcoleptique, passionné de valse musette ni Ginette, la policière zélée mais pas très fûtée qui vont venir simplifier les choses.

Auteur : Christian Rossignol. Avec : Céline Lahaye, Nicolas Labye, Christine Grandjean, Michèle Verstrae-



Tension au bal masqué avec les Funambules d'Andrimont !



# — ping !

len, Lise Jaegers, Josiane Straet, Xavier Ortéga, Fabian Meessen, Steve Corman. Mise en scène : Delphine Leloup. Régie : Christian Labye. Souffleur : Florence Labye.

8€ / 1€ (-12 ans)  
Réservations : 0489 91 45 33  
troupelesfunambules@hotmail.com

## THÉÂTRE EN WALLON

### « Lu confrereye des firs gozis »

Sa 17.01.26 – 20 h

Di 18.01.26 – 15 h

CERCLE ROYAL ST JEAN-BAPTISTE  
Rue de Mont, 155 – Dison

La troupe de Surister présentèt ine comédye à treûs-akes.

Un notaire un peu véreux, un docteur libertin, une comptable vénale, un boucher poète et un agent immobilier peu scrupuleux n'aiment qu'à se retrouver dans une cave à déguster de bons vins. Après avoir créé cette « Confrérie des fiers gosiers », ils s'aventurent dans des affaires plutôt bizarres.

Avou Alain Bollette, Suzy Belflamme Cerfontaine, Philippe Bodeux, Françoise Dambourg, Louis Jacob, Hubert Rood, Jean-Luc Gillissen, Jacqueline Marechal-Rood, Liliane Boniver, Maé Dubois, Arthur Darimont. Aide-mémoire : Dany Brochard. Régie : Hugo Kinet. Décors : In saqui d'brave.

8€ / 3€ (-12 ans)  
Réservations Roger Brandt : 087 33 87 12



Les affaires plutôt bizarres de « La Confrérie des fiers gosiers », avec la troupe de Surister



## COMMISSION D'OTTOMONT

### Spectacle St-Valentin et remise des « Coups de cœur » 2026

Dans une premier temps, le samedi 14 février 2026 à 14 h 30, la Commission d'animation du quartier d'Ottomont vous propose de se retrouver au Cabaret de l'Enclos, un endroit magique, style cabaret parisien pour un nouveau spectacle de la Saint-Valentin (ouverture des portes dès 13 h – 25 €/personne). Second rendez-vous le 21 mars 2026 à 14 h 30, toujours au Cabaret de l'Enclos, pour le 59<sup>e</sup> anniversaire de la remise des Coups de cœur.

La Commission est très sensible aux problèmes des enfants ou adultes atteints de maladie grave, ou des enfants handicapés, et les « Coups de cœur » sont l'occasion de remettre des aides diverses à différentes associations.

Au programme, goûter et spectacle « Les années disco » (ouverture des portes dès 13 h – 25 €/personne). La Commission d'Ottomont vous invite à la rejoindre à ces deux manifestations, en compagnie de vos proches et ami-es ! Merci pour votre participation.

25€/personne  
Infos : Jean-Marc Nellissen 0497 40 48 44  
ou Marcel Renard 0496 48 59 54  
087 33 52 34 – marcel.renard.4@gmail.com  
Numéro de compte : BE64 0682 4131 9152

**Chris**  
**Coiffure**

**Au salon  
ou à domicile**

Rue du Paradis, 26  
4800 Verviers  
T. 087 31 29 26  
G. 0477 93 00 82



**SOLDE**  
jusqu'à  
**-50%**  
sur toutes les montures de stock  
du 3 au 31 janvier 2026

**LECOCO**  
OPTICIENS

Du mardi au samedi de 9 h 30 à 18 h | Fermé le lundi  
Rue de la Grappe 8A, 4820 Dison | 087 33 80 07  
**optiquelecocq.be**



# École Saint-Fiacre Dison



- Équipe éducative soudée et dynamique
- Grands espaces de jeux, pédagogie adaptée à chaque élève, de la classe d'accueil à la 6<sup>e</sup> primaire
- Repas chaud gratuit pour tous les élèves

## Infos et inscriptions :

Ivan Baguette, Directeur – 0476 30 56 83



Rue du Husquet 26 – 4820 Dison  
saintfiacredison@entiteaubel.be  
ecolesaintfiacre.be  
📍 École Saint Fiacre Dison





## POLICE

# Pendant les soldes, gare aux pickpockets !

**La période des soldes représente une période de choix pour les pickpockets. L'affluence dans les rues, les magasins, les transports en commun... est l'occasion idéale pour les malfrats d'entrer en action et de vous délester de votre portefeuille ou de votre smartphone. Il convient donc de rester vigilant.**

## Évitez d'être victime des pickpockets

Vous profitez des soldes pour faire du shopping :

- Laissez chez vous les objets personnels ou les documents dont vous n'avez pas besoin ;
- Limitez la quantité d'argent liquide que vous emportez avec vous. Si toutefois vous préférez le cash à la carte bancaire, répartissez votre argent dans différents endroits ;
- Faites de même avec vos objets de valeur : ne les mettez pas tous au même endroit ;
- Ne laissez jamais ensemble vos clés et un document sur lequel votre adresse apparaît ;
- Mémorisez le code de votre carte bancaire ! Ne l'inscrivez pas sur un papier que vous laissez dans votre portefeuille !
- Choisissez un sac qui ferme correctement, portez-le entre votre bras et votre corps, fermoir tourné vers l'intérieur ;
- Dans les endroits bondés, que vous ayez opté pour un sac à main ou pour un sac à dos, positionnez-le sur le devant de votre corps ;
- Redoublez de vigilance si des inconnus vous parlent ou vous heurtent « accidentellement ».

## Les techniques utilisées par les pickpockets

Très souvent, les pickpockets travaillent à plusieurs et opèrent selon des scénarios bien rodés. Quand l'un vous distrait, un autre vous vole et un troisième emporte le butin volé. Voici les modus utilisés :

- Une personne renverse quelque chose sur vous ou vous dit que vous avez une tache sur vos vêtements... ceci afin de détourner votre attention et d'en profiter pour glisser ses mains dans vos poches ou dans votre sac ;



À Dison comme ailleurs, la police veille !

- Un individu profite de votre passage à un distributeur de billets pour vous distraire ou vous observer, l'objectif étant de mémoriser le code secret de votre carte bancaire avant de vous la voler ;
- Dans le bus, le train, le tram ou encore dans les escalators, une personne vous pousse sur le côté ;
- Au restaurant ou au café, l'individu placé derrière vous rapproche sa chaise de la vôtre pour accéder plus facilement à votre manteau positionné sur le dossier de votre chaise, et y voler ce qui s'y trouve.

## Ouvrons l'œil !

En étant attentifs les uns aux autres, nous rendons la société plus sûre ! Vous voyez le sac de quelqu'un grand ouvert, le GSM d'une personne menace de tomber de sa poche ? Faites-le remarquer à la personne concernée. Cela pourra lui éviter de lourds désagréments ! Vous êtes témoin d'un vol à la tire ? Agissez, aidez la victime ! Si des policiers sont présents à proximité,

avertissez-les immédiatement. Si ce n'est pas le cas, contactez sans tarder le 101 et fournissez un maximum d'informations sur les délinquants (vêtements, nombre...) et sur leurs méthodes de travail.

Des pickpockets vous ont dérobé votre carte bancaire. Que faire ? Avertissez immédiatement « Card stop » au 078 170 170 pour faire bloquer votre carte.

Votre GSM a été dérobé ? Faites bloquer la carte SIM auprès de votre fournisseur.

Votre document d'identité belge ou votre passeport belge a été volé ? Téléphonez à « Doc stop » en formant le 0800 2123 2123 afin de le faire bloquer et d'éviter tout usage frauduleux de ce document.

Les policiers de la ZP Vesdre effectueront des patrouilles pédestres pendant la période des soldes pour sécuriser la population et dissuader les potentiels auteurs d'agir.

Excellente année 2026 ! ♦

**1<sup>re</sup> Commissaire Chantal simon**  
Cheffe de la MP. de Dison

## PCS

## Repair café, spécial « Upcycling »

Samedi 7 février, le Repair café participe exceptionnellement au projet « Chaleur humaine » du Centre culturel de Dison.

**N**ous vous proposons dès lors, en plus du Repair café classique, un atelier « Upcycling » parents-enfants (à partir de 7 ans) où les duos vont pouvoir créer à partir de vieux vêtements. Cet atelier se déroulera de 13 h 30 à 16 h 30, dans les locaux du PCS, rue Léopold 36. Inscrivez-vous au 087 46 99 84, et passez un moment convivial et créatif en famille.

Nos bénévoles seront présents pour effectuer vos réparations d'électroménager et de tissus, de 14 h à 16 h. Cette année 2026, les Repair café se dérouleront le samedi, de 14 h à 16 h, aux dates suivantes : 7 février, 18 avril, 19 septembre et 28 novembre. ♦

## CONSO

## Ce 1<sup>er</sup> janvier le bihoraire a changé d'horaire !

**L**e bihoraire, c'est le tarif qui établit une distinction entre les heures dites « pleines », et les heures dites « creuses ». Les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures pleines, habituellement de 7 h à 22 h en semaine, sont facturées à un tarif plus élevé que les consommations d'électricité enregistrées pendant les heures creuses, habituellement la nuit, de 22 h à 7 h, et durant tout le weekend. Changement depuis ce 1<sup>er</sup> janvier 2026 : une nouvelle plage d'heures creuses est disponible chaque jour entre 11 h et 17 h ! Durant cette plage, l'électricité est au même tarif que la nuit. Ce nouvel horaire est applicable 7/7 jours. ♦

# Intradel : un service essentiel pour 1,40 € par semaine

Cette année encore, Intradel a été contrainte d'augmenter les cotisations communales pour la gestion des déchets des citoyens malgré la réduction de ses frais de fonctionnement (portant entre autres sur les prestations de tiers, les frais de maintenance, les frais de formation et les frais généraux divers) ainsi que la diminution des remplacements de personnel en cas d'absence et le non-remplacement de collaborateurs en cas de départ. La conjoncture n'est pas favorable et nous devons faire face à plusieurs facteurs négatifs :

- Augmentation générale des coûts due à l'inflation (salaires, coûts de collecte et transport...);
- Augmentation du coût de collecte et de traitement des déchets spéciaux des ménages (liée à la complexité des tournées, l'éloignement

et les capacités des centres de traitement et l'augmentation du coût des matières premières et de l'énergie) et des inertes (liée à la difficulté de valoriser les fines et à une présence accrue d'indésirables) récoltés dans les recyparcs ;

- Suppression des subsides pour la collecte des organiques ;
- Plafonnement des subsides relatifs à la prévention et au « zéro déchet » ;
- Augmentation des taxes sur la valorisation énergétique et sur l'enfouissement ;
- Diminution des recettes provenant de la vente d'électricité (après avoir connu des sommets historiques lors de la crise énergétique, ce qui a permis de contenir les effets de la forte inflation et de ne pas augmenter les cotisations en 2023 et 2024) et de la récupération des papiers-cartons qui ne couvre largement plus les coûts de collecte ;
- Augmentation des taux d'intérêt

pesant sur les charges de financement.

Les possibilités d'économie ne sont pas nombreuses, la gestion des déchets étant strictement encadrée par les législations européennes, belges et régionales qui nous imposent les obligations de tri, un nombre minimum de fractions collectées...

Bien qu'ils soient bénéfiques pour l'environnement et la préservation des ressources naturelles, le tri et le recyclage ne sont pas forcément synonymes de réduction des coûts. Les collectes séparées et le recyclage, comme toute activité, coûtent. En revanche, le citoyen qui trie ses déchets paiera toujours moins cher que celui qui ne le fait pas. Le véritable moyen de réduire la facture est de réduire la quantité de déchets que nous produisons ; individuellement et collectivement. Les actions de prévention et la politique « zéro déchet » menées par Intradel vont en ce sens.

## Détails sur l'augmentation

Les économies réalisées, la réduction de fréquence des collectes, la maîtrise des coûts ont permis de limiter à 4 € par an et par habitant l'augmentation pour 2026, ce qui reste relativement faible au regard de l'augmentation d'autres dé-

penses et frais pour les ménages. Cela porte le coût véritable moyen à 73 € pour 2026, soit une charge moyenne de 1,40 € par habitant et par semaine pour un service complet de gestion des déchets. Pour un service essentiel, permettant de garantir un environnement sain à 1 060 000 habitants, cela apparaît raisonnable au regard de l'ampleur de la tâche : 505 000 tonnes de déchets à limiter par la mise en place d'une politique « zéro déchet ». Récolter, trier, recycler, valoriser ou enfouir par l'exploitation, grâce à une équipe de 350 collaborateurs, 49 recyparcs, 2 250 bulles à verre, 220 points d'apport volontaire, des marchés de collecte, 1 pôle logistique, 10 camions de transport, 3 biocentres, 1 centre de tri des PMC, 2 unités de biométhanisation, et 1 unité de valorisation énergétique.

À titre de comparaison, selon Test Achat, un forfait mensuel « Internet seul » représente un coût moyen de 48 € ; et le coût d'un abonnement à une plateforme de streaming se situe entre 10 et 20 € par mois.

Si comparaison n'est pas raisonnable, cela permet de relativiser à la fois le coût véritable et l'augmentation de 4 € par an et par personne, pour un service essentiel à la population, au même titre que les énergies et l'eau. ♦

## Collecte des PLASTIQUES AGRICOLES ZONE INTRADEL



**NEW !!!**

> Inscription obligatoire à partir de mars 2026  
sur [www.intradel.be/agricole](http://www.intradel.be/agricole)

> Paiement sur place \*



\*Tarifs disponibles à partir de mars 2026

| LIEU                       | ADRESSE                                                      | DATE                                              | HORAIRE                                  |
|----------------------------|--------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------------------|
| <b>SITES COMMUNAUX</b>     |                                                              |                                                   |                                          |
| Ouffet                     | Rue Pelé-Bois, 14 à 4590 OUFFET                              | Du 18/05/26 au 21/05/26<br>Le 22/05/26            | De 9h à 16h<br>De 9h à 12h               |
| Sprimont                   | Rue Joseph Potier, 13 à 4140 SPRIMONT (carrière de Sprimont) | Du 23/11/26 au 26/11/26<br>Le 27/11/26            | De 9h à 16h<br>De 9h à 12h               |
| <b>BIOCENTRES INTRADEL</b> |                                                              |                                                   |                                          |
| Dison                      | Chemin de la Xhénorie, 60 à 4821 DISON                       | Du 11/05/26 au 13/05/26<br>Le 15/05/26            | De 9h à 16h<br>De 9h à 12h               |
|                            |                                                              | Du 30/11/26 au 3/12/26<br>Le 4/12/26              | De 9h à 16h<br>De 9h à 12h               |
| Lixhe                      | Rue du Canal à 4600 VISÉ                                     | Du 18/05/26 au 12/06/26<br>Du 2/11/26 au 27/11/26 | Du lun. au ven.<br>8h30>12h et 13h>16h30 |
| Soumagne                   | Route Militaire à 4631 SOUMAGNE                              | Du 18/05/26 au 12/06/26<br>Du 2/11/26 au 27/11/26 | Du mar. au ven.<br>9h>12h et 13h>16h     |
| Grâce-Hollogne             | Chaussée verte 25/3 à 4460 GRÂCE-HOLLOGNE                    | Du 18/05/26 au 12/06/26<br>Du 2/11/26 au 27/11/26 | Du lun. au ven.<br>8h30>12h et 13h>16h30 |

## CONDITIONS D'ACCÈS : NEW !!!

- **Obligation de s'enregistrer avant sur [intradel.be](http://intradel.be) (à pd mars 2026)**
- **Paiement obligatoire sur place par carte bancaire**
- Les déchets doivent être triés AVANT l'arrivée sur le lieu de collecte
- Les plastiques doivent être vidés, nettoyés et brossés

## ACCEPTÉS ✓ :

1. Films **plastiques étirables** (LLDPE) stretch : Emballage de ballots de fourrage
2. **Plastique épais** (LDPE) PELD : Emballages de couverture de silo fourrage
3. **Cordes, ficelles, filets, big-bags vides, ...**
4. **Sacs en plastique** : engrais, semences, farine.

## REFUSÉS ✗ :

- Plastiques souillés et/ou mélangés à d'autres matières : terre, sable, paille, pierres, maïs.
- Bâches de serre, tuyaux d'arrosage ou d'irrigation
- Bâches tissées et sacs tissés
- Big-bags avec ce symbole
- Produits phytosanitaires ou toxiques
- Cartouches de graisses
- Déchets ménagers
- Gants de vétérinaire
- Sacs en papier
- Bidons
- Pneus
- Sacs de sel





## ENSEIGNEMENT

# Dès 2 ans 1/2, confiez vos enfants aux neuf écoles communales maternelles et primaires de Dison !

**École du Husquet**

Rue de Husquet, 27  
4820 Dison  
Tél. 087 33 75 49  
ec.husquet.direction@gmail.com  
www.ecoleduhusquet.be  
Directrice : Aurore Monard  
Inscriptions sur rendez-vous

**École de Wesny**

Rue d'Andrimont, 131  
4821 Andrimont  
Tél. 087 33 12 16  
Directrice : Aurore Monard  
ec.husquet.direction@gmail.com  
www.ecoledewesny.be  
Inscriptions sur rendez-vous

**École Luc Hommel**

Place Luc Hommel, 15  
4820 Dison  
Tél. 087 33 76 37  
ec.luchommel.direction@gmail.com  
www.ecoleluchommel.be  
Directrice f.f. : Stéphanie Pirard  
Inscriptions sur rendez-vous

**École de Mont**

Rue de Mont, 117  
4820 Dison  
Tél. 087 33 67 16  
Directrice f.f. : Stéphanie Pirard  
ec.luchommel.direction@gmail.com  
www.ecolemont.be  
Inscriptions sur rendez-vous

**École Heureuse**

Rue de Verviers, 310  
4821 Andrimont  
Tél. 087 33 37 09  
ec.heureuse.direction@gmail.com  
www.ecoleheureuse.be  
Directeur : Julien Denoz  
Inscriptions sur rendez-vous

**École du Centre**

Clos Jean Delclisar, 5  
4821 Andrimont  
Tél. 087 33 24 85  
Directeur : Michaël Habsch  
direction@ecoleducentre.be  
www.ecoleducentre.be  
Inscriptions sur rendez-vous

**École de Renoupré**

Rue Henripré, 14  
4821 Andrimont  
Tél. 087 33 32 53  
Directeur : Michaël Habsch  
direction@ecoleducentre.be  
www.ecoleducentre.be  
Inscriptions sur rendez-vous

**École de Fonds-de-Loup**

Place Simon Gathoye, 2  
4821 Andrimont  
Tél. 087 33 64 24  
Directrice : Béatrice Merken  
direction@ecolefondsdeloup.be  
www.ecolefondsdeloup.be  
Inscriptions sur rendez-vous

**École de Neufmoulin**

Place Jean Roggeman, 19  
4820 Dison  
Tél. 087 33 69 62  
direction@ecolefondsdeloup.be  
www.ecoleneufmoulin.be  
Directrice : Béatrice Merken  
Inscriptions sur rendez-vous



Unsplash - CDC

## Infos

**Horaire des garderies**

Tous les jours de 7 h 30 à 8 h 15, de 12 h 05 à 13 h 25 et de 15 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 12 h 05 à 17 h 30.

**Renseignements**

Administration communale  
Rue Albert 1<sup>er</sup>, 66 - 4820 Dison  
087 39 33 40

**Permanence de l'Échevin de l'Enseignement**

Régis Decerf : 087 39 33 40  
Sur rendez-vous

## DISON État civil

**Naissances**

**Hélène**, chez Amaury Guccio et Lisa-Marie Hoffmann, née le 7.11.25  
**Nassim**, chez Mohamed Larbi et Mélissa Van Der Eycken, né le 8.11.25

**Naïssa**, chez Élodie Timmermans, née le 10.11.25

**Almira**, chez Brahim Berisa et Balckesa Hasani, née le 10.11.25

**Amira**, chez Brahim Berisa et Balckesa Hasani, née le 10.11.25

**Léon**, chez Sébastien Medol et Marine Plummer, né le 11.11.25

11.11.25

**Aliyah**, chez Noah Mineur et Lara Bouchat, née le 12.11.25

**Yasir**, chez Iles Matav et Aset Shapieva, né le 14.11.25  
**Melek**, chez Sava Raimovic et Andela Petrovic, née le 15.11.25

**Louëily**, chez Loïc Maquinay et Axelle Blanchet, née le 18.11.25

18.11.25

**Nils**, chez Boris Jaegers et Claudia Ringhoffer, né le 21.11.25  
**Ramia**, chez Mou-niem El Messari et Mounia El-Mhaoufar, née le 24.11.25

**Mariages**

**Le 22.11.25**, Firdaous Khalifi et José Manuel Charana De Sousa Magalhaes

**Le 29.11.25**, Gisèle Huberty et Freddy Wilkin

**Décès**

**Marie Rogister**, veuve Joseph Hennes, 82 ans, décédée le 14.11.25

**Mathilde Blanchy**, veuve Jean Collart, 92 ans, décédée le 17.11.25

**Colette Henoumont**,

veuve Yvon Vielvoye, 91 ans, décédée le 19.11.25

**Alain Fetu**, 72 ans, décédé le 19.11.25

**Nicolas Straet**, 85 ans, décédé le 3.12.25

# FESTIVAL PAROLES D'HUMAINS

LE FESTIVAL DES PAROLES PLURIELLES

21 JANVIER - 14 FÉVRIER 2026

www.parolesdhumains.be

25<sup>e</sup> édition !



**CAROLINE VIGNEAUX**

*In Vigneaux Veritas*

21.01 - 20h / MALMEDY



**DYNA, LEWIS  
& THE SOUL CARAVAN**

22.01 - 20h / SOUMAGNE



**JOHAN DUPONT TRIO**

*Lydia*

23.01 - 20h / DISON



**L'EMBARRAS DU CHOIX**

24.01 - 20h15 / SPA



**DÉLICATES CRÉATURES**

+ Petit-déjeuner

25.01 - Dès 8h30 / SOUMAGNE



**D'OMBRES  
ET DE LUMIÈRES**

25.01 - 19h / HERVE



**RUMBA**

26.01 - 20h / SOUMAGNE

+ 12.02 - 20h / VERVIERS



**ALLÔ LA MER**

27.01 - 20h / WAIMES



**TROP PAGÉ**

28.01 - 20h / HERVE



**KÉVIN**

29.01 - 20h / TROIS-PONTS



**PE - Ça ne s'est pas pas  
passé comme prévu**

30.01 - 20h / MALMEDY



**Y'A D'LA JOIE**

31.01 - 20h / THEUX-POLLEUR



**JUST VOX**

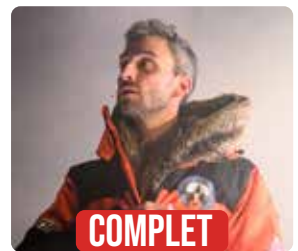
*Chapitre 2*

01.02 - 19h / MALMEDY



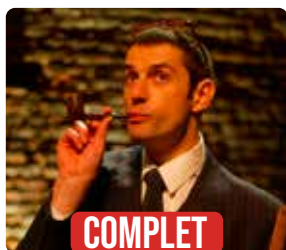
**LA SŒUR DE  
JÉSUS-CHRIST**

02.02 - 20h / HERVE



**FILS DE BÂTARD**

03.02 - 20h / VERVIERS



**ÉLOGE DE L'OISIVETÉ**

04.02 - 20h / THEUX-POLLEUR



**L'AMOUR SOUS  
ALGORITHME**

05.02 - 20h / DISON



**ALAIN CHAMFORT**

*Le Meilleur de moi-même*

06.02 - 20h / WELKENRAEDT



**EN TOUTE INQUIÉTUDE**

07.02 - 20h / SOUMAGNE



**GALIBOT**

+ SIAMO SOLO NOI

08.02 - 16h30 & 19h / BLEGNY



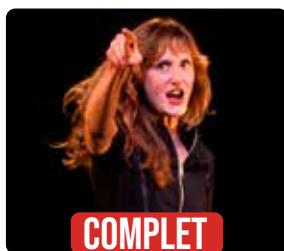
**#BALANCE TON OLYMPE**

09.02 - 20h / LIÈGE



**LE PRINCE DE  
DANEMARK**

10.02 - 20h / SOUMAGNE



**PÉPÉE, UNE HISTOIRE  
SANS CHUTE**

11.02 - 20h / STAVELOT



**LOVELACE + APRILÉ**

13.02 - 20h / DISON



**LES FRÈRES JARRY**

*Que je t'aime*

14.02 - 19h30 / SOUMAGNE